

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 3 (1915)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Restauration de l'église de Meyriez près de Morat  
**Autor:** Broillet, Frédéric  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818063>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

*Direction : F. DUCREST*

III<sup>me</sup> Année

N<sup>o</sup> 1

Janv.-Fév. 1915



## RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE MEYRIEZ PRÈS DE MORAT

par

FRÉDÉRIC BROILLET, architecte.

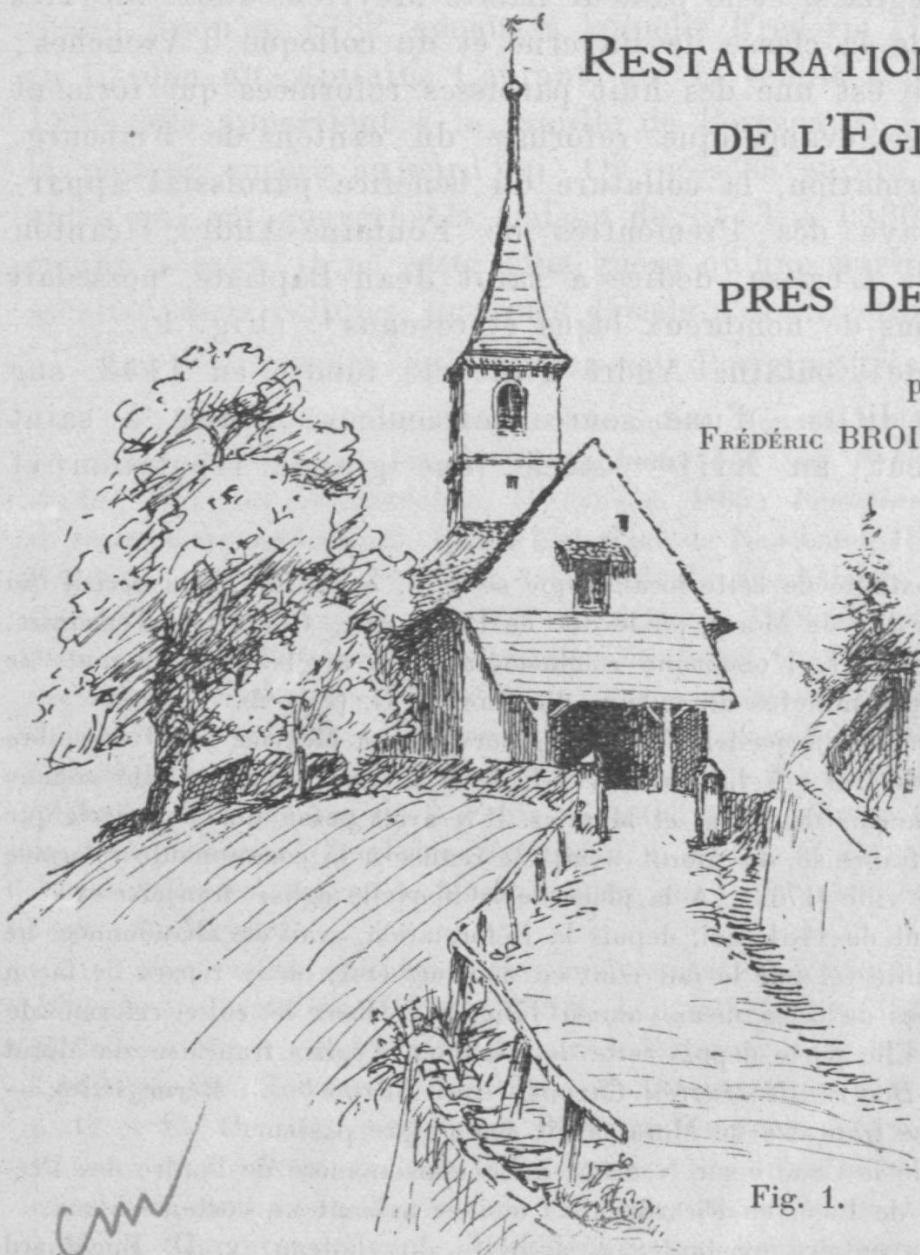


Fig. 1.

Meyriez, en 1228 *Merrie* (en patois *Meri*), au XV<sup>me</sup> siècle  
*Meriei*, en 1551 *Merlach* (nom allemand) est un village paroisi-

Annales frib. 1915.

1

U59472

2263775

BF: 51133

sial situé au bord du lac de Morat, à quelques minutes de cette ville, sur la grand'route de Lausanne et à l'altitude de 438 mètres<sup>1</sup>. La population actuelle est d'environ 240 habitants, de religion protestante, en majorité de langue française; l'école est française. Meyriez forme, avec la commune de Greng, qui est de la même syndicature, avec celle de Courgevaux, de Courlevon et de Cous-siberlé, une paroisse qui a été réunie, en 1812, avec la paroisse française de Morat<sup>2</sup>. Le service divin se fait alternativement dans les deux églises, et le pasteur habite Meyriez. Jadis Meyriez faisait partie de la classe de Payerne et du colloque d'Avenches; aujourd'hui elle est une des huit paroisses réformées qui forment ensemble l'église évangélique réformée du canton de Fribourg. Avant la Réformation, la collature du bénéfice paroissial appartenait à l'abbaye des Prémontrés de Fontaine-André, (cantons de Neuchâtel)<sup>3</sup>. L'église, dédiée à saint Jean-Baptiste, possédait dans les environs de nombreux biens et revenus<sup>4</sup>. (Fig. 1).

L'abbaye de Fontaine André avait été fondée en 1143, sur l'emplacement, dit-on, d'une source miraculeuse dédiée à saint André. Elle eut, au XIII<sup>me</sup> siècle, une grande réputation et

<sup>1</sup> C'est à proximité de cette localité que se livra, en 1476, l'acte décisif qui termina la bataille dite de Morat, où le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, fut battu par les Suisses. L'obélisque commémoratif est au bord de la route de Lausanne, à quelques minutes du village, direction S. O. (Fig. 2).

<sup>2</sup> Après la mort du pasteur Beausire, survenue à Meyriez le 20 décembre 1811, le pasteur Mestral qui lui succéda fut, le 9 février 1812, installé comme premier pasteur français de Morat et Meyriez. Il y avait passé un demi siècle que la grande église française de Morat avait été remise à la communauté réformée allemande de cette ville (1762). A la place de la nouvelle église française existait une chapelle, datant de 1484, qui, depuis la Réformation, avait été abandonnée, ne servait plus au culte, et par le fait était en mauvais état; on la répara de façon à pouvoir, à Pâques de cette même année 1762, y célébrer le culte réformé de langue française. Elle porte depuis cette date le nom d'église française de Morat (v. Dr Engelhard, *Der Stadt Murten Chronik und Bürgerbuch*. Berne 1828). — Avant 1812, l'église française de Morat avait son propre pasteur.

<sup>3</sup> Commune de la Coudre sur Neuchâtel. La maison mère de l'ordre des Prémontrés était près de Laon en Picardie. Les moines avaient un costume blanc.

<sup>4</sup> Dans un inventaire existant aux archives du château (v. Dr Engelhard *Statistisch-historisch-topographische Darstellung des Bezirkes Murten*, Berne 1840) on trouve une liste de nombreuses donations pieuses faites en faveur de l'église de Meyriez, en 1365, 1413, 1418, 1427, 1457, 1470, 1471, 1473, 1496, 1498, 1499, 1501, 1504, 1506, 1508, 1511.

reçut d'importantes dotations. Elle obtint, en 1180, l'église de Cressier (Neuchâtel), en 1190 les terres de « La Lance », l'avouerie (1239), puis le patronage (1289) de l'église de Meyriez qui lui fut donné par les seigneurs d'Avenches, des maisons à Neuchâtel, Cressier et Fontaines. Pillée et brûlée entièrement le jour de Noël 1375 par les troupes d'Enguerrand de Coucy, elle fut reconstruite entre les années 1444 et 1450, par l'abbé Pierre des Granges (1444—1458) ; elle subsista telle quelle jusqu'à la Réforme, en 1530, et passa peu après à l'Etat, puis à la commune de Neuchâtel jusqu'en 1782, époque à laquelle Frédéric II, roi de Prusse, en fit don au capitaine Courant, qui la vendit à M. Roy. Depuis 1825, elle appartient à la famille de Perregaux, à Neuchâtel, qui la possède encore aujourd'hui. On possède encore la liste des 25 abbés qui ont gouverné la maison de 1143 à 1530 ; mais de l'ancienne abbaye, il ne reste plus guère qu'une partie du cloître, un escalier, deux cellules, quelques détails d'architecture et des caves<sup>1</sup>.

La petite église de Meyriez est d'origine très ancienne<sup>2</sup>. Les

<sup>1</sup> V. Dictionnaire géographique de la Suisse. Tome II p. 119. Neuchâtel, Attigner frères 1903; abbé Jeunet, *Essai historique sur l'abbaye de Fontaine-André*, Etrennes neuchâtelaises, IV<sup>e</sup> année, 1865; *Fontaine-André, son ordre, sa règle et ses nécrologies*, Musée historique de Neuchâtel, II, p. 211-273; F. de Perregaux, *Abbaye de Fontaine-André*, Musée neuchâtelois XXXVII, p. 77-79; Mémorial de Fribourg, II, p. 230; de Mülinen, *Helvetia sacra*, I, 214. Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, Zeerleder, *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern*, et les *Fontes rerum Bernensium* ont publié un grand nombre de documents relatifs à ce couvent. L'abbaye possédait aussi l'hôpital de Ste Catherine de Morat, fondé en 1239 par les trois frères Pierre, Conon et Ulric d'Oleyres, et donné par eux à Fontaine-André, bien qu'ils en gardassent encore le droit de patronage. (Zeerleder, *Urkunden*, I, p. 330, n° 231.) Dans le même acte, Pierre d'Oleyres, avoyer de Morat, confère aussi au prédit couvent l'avouerie de l'église de Meyriez.

<sup>2</sup> Meyriez est cité déjà dans un document du 5 mai 1055, publié dans les *Monumenta historiae patriae, Chart*, I, p. 524, Turin, 1836, et reproduit par M. le curé Meyer, ancien bibliothécaire à Fribourg, dans le tome II (1861-66) de l'*Anzeiger für schweizer. Geschichte und Altertumskunde*, 8<sup>e</sup> année, janvier 1862, p. 12 et 13. Un riche personnage, d'origine burgonde, nommé Henri, fils de feu Rochera ou Prochera, qui fait profession de vivre selon la loi *gombette*, donne au couvent de saint Juste, de Suse en Piémont, tous les biens et droits qu'il possède à Morat, Courgevaux, Meyriez, Montilier et autres lieux du pays (*in locis et fundis Murat, et in Corgivul seu in Ulgine atque in Arlo sive in Marlensi et in fine de Monte vel per alia loca...*) en maisons, châteaux, chapelles, places à bâtrir, terres arables, vignes, forêts grandes et petites, pâturages, prés, gerbes, etc. Il donne au même monastère toute sa famille, sauf un serf nommé Ingilcherius, qu'il se réserve en toute propriété...



Fig. 2. — L'église de Meyriez pendant la bataille de Morat.

Fragment du plan de la bataille de Morat gravé en 1609 par Martin Martini, probablement d'après une fresque de l'Hôtel de Ville de Fribourg exécutée par un peintre contemporain de la bataille.

fouilles entreprises dès le printemps de 1913, au début des travaux de restauration, ont mis à jour l'ancien chœur romand et d'anciennes fondations qui attestent la présence d'un édifice religieux préexistant. Les documents historiques que nous citons plus loin nous indiquent exactement l'époque de la reconstruction du chœur et du clocher, soit le commencement du XVI<sup>me</sup> siècle. L'ancien clocher, fort harmonieux à en juger d'après un dessin datant du commencement du siècle dernier, fut remplacé, il y a quarante et quelques années, par la tour actuelle, lourde et disgracieuse, que la restauration entreprise aura soin de modifier dans le caractère voulu.

Cette restauration s'imposait. Grâce à l'activité et au dévouement bien connu de M. Léon Derron, pasteur actuel de la paroisse, qui a fait appel à la générosité de tous ses paroissiens, grâce à l'appui bienveillant du président de la Commission fédérale des monuments historiques, M. le Prof. Dr Næf, à Lausanne, qui envoya un rapport très favorable au Département fédéral de l'Intérieur, le 17 juin 1912, pour appuyer la demande de subside fédéral adressée par la paroisse le 13 juin, le Conseil fédéral a bien voulu accorder une large subvention dont nous détaillerons l'emploi plus loin.

Il existe, sur l'église de Meyriez, un certain nombre de documents aux archives d'Etat de Neuchâtel ; la liste suivante, qui a été dressée par M. l'archiviste Arthur Piaget, nous a été communiquée par M. Frédéric-Th. Dubois, bibliothécaire, qui s'est aussi beaucoup intéressé aux travaux exécutés.

1. *Matile* (Monuments de l'histoire de Neuchâtel, t. I, p. 225) a publié un acte du 4 mai 1289, par lequel Ulrich et Rodolphe d'Avenches, chevaliers, et leurs frères Jean et Conon, donzels, mandent à l'évêque de Lausanne qu'ils renoncent en faveur du couvent de Fontaine-André au droit de présentation à l'église de Meyriez.

Par un autre acte du 8 mai 1289 (*Matile* I, 226), les mêmes personnages déclarent qu'ils ont fait don au couvent de Fontaine-André du droit de patronage de l'église de Meyriez. (Voir aussi *Matile*, I, 235, document du 5 décembre 1290 et Jeunet, *Essai historique*, pièces justif. n° 13, p. 247.) Les documents suivants, inédits, sont aux archives de Neuchâtel.

2. Frère Jean d'Arens énumère les revenus de la cure de Meyriez en 1417 ; il est nommé curé de Meyriez en 1418. N<sup>o</sup> 23 et D<sup>o</sup> 13.
3. Frère Pierre Nonans déclare que l'abbaye de Fontaine-André possédait d'ancienneté la moitié des revenus de la cure de Meyriez, le frère desservant jouis-

sant de l'autre moitié, 1459. N<sup>o</sup>. 19. Plus tard, difficultés entre l'abbaye et le curé Pierre Nonans (1459-1484), 9 pièces. D<sup>3</sup>. 19.

4. En 1431. Perrod Gyez dit Forné, de Courgevaux, fonde, par son testament, une chapelle dans l'église de Meyriez. D<sup>3</sup>. 17.

Fondation d'un autel dans l'église de Meyriez par Perrod dit Gyez ou Forney; convention pour la nomination du chapelain de cet autel (1467). M<sup>3</sup>. 23; liasse 1468-1523 (D<sup>3</sup> 20) et rôle des censes et revenus de l'église de Meyriez, cahier en latin, 1527 (D<sup>3</sup> 7).

5. François Chevalier, abbé de Fontaine-André, écrit à Pierre Nonans, curé de Meyriez, et au recteur de la chapelle Ste Catherine<sup>1</sup> près Morat, 1477. I<sup>24</sup>. 17.
6. L'abbé de Fontaine-André ordonne à Pierre Cellier, recteur de la chapelle Ste Catherine, d'amodier les revenus de la cure de Meyriez par voie d'en-chères. 1485. I<sup>24</sup>. 30.

Item rôle des cens dus à l'église de Meyriez, 1487 (I<sup>24</sup> 3) cahier en latin.

7. Frère Ant. Descostes, curé de Meyriez, recherche les anciens droits de l'abbaye sur cette cure et ses appartenances. Il en fait le détail. 1489. N<sup>o</sup>. 10. Le même amodie la moitié des revenus de l'église de Meyriez pour trente livres lausannoises, petite monnaie. 1490. N<sup>o</sup>. 26.
8. Les Conseils de Berne et de Fribourg font une dotation à la chapelle de Meyriez. 1505. N<sup>o</sup>. 4.
9. Le recteur de l'église de St Jean de Meyriez (Méry) et celui de Ste Catherine près de Morat nomment des procureurs au sujet des difficultés qui les divisent. 1517. D<sup>10</sup>. 15.
10. L'abbé Louis Colomb<sup>2</sup> amodie la cure de Meyriez à frère Guillaume Musy. 1524. N<sup>o</sup>. 9.
11. Prononciation d'arbitres sur les difficultés entre la paroisse de Meyriez d'une part, et le curé de la dite paroisse au nom de l'abbaye de Fontaine-André d'autre part. Il est question de réparations à l'église. 1527. P<sup>3</sup>. 2. — Ceci à la suite du différend survenu entre les gens de Meyriez et l'abbaye au sujet des revenus de l'église. 1527. N<sup>o</sup>. 29.
12. Convention de l'abbé Louis Colomb avec un maçon de Morat pour rebâtir la tour et le chœur de l'église de Meyriez, sur le modèle de la chapelle de l'église Ste Catherine devant Morat, 1528. N<sup>o</sup>. 11.

<sup>1</sup> Cette chapelle de Ste Catherine fut détruite en 1476 pendant le siège de Morat et reconstruite par les Etats de Berne et de Fribourg en 1484. Elle se trouvait d'abord du côté de la porte Ouest de la Ville, à l'entrée de l'ancienne ruelle de Ste Catherine, où il existait un couvent de femmes. Elle fut reconstruite dans un jardin acheté de Jacques Felga, avoyer de Fribourg, et sur l'emplacement de l'église française actuelle. Voir Dr Engelhardt, *Chronique* citée plus haut; *Mémorial de Fribourg* II, 235; Jeunet, *Essai histor.* p. 92.

<sup>2</sup> Voir pour renseignements biographiques sur l'abbé Louis Colomb, l'ouvrage de l'abbé Jeunet « *Essai historique sur l'abbaye de Fontaine-André* », Le Locle 1865, et les *Documents inédits* de M<sup>r</sup> Arthur Piaget sur la Réformation dans le Pays de Neuchâtel, Neuchâtel 1909.

L'abbaye emprunte de Henseli Féguenet, bourgeois de Neuchâtel, 120 écus d'or pour rebâtir la tour et le chœur de l'église du dit lieu. N<sup>o</sup>. 12.

13. François de Lutry, vicaire général de l'Evêque de Lausanne, permet qu'on célèbre le service divin sur un autel portatif, à l'église de Meyriez, le chœur devant être rétabli. 1528. D<sup>o</sup>. 18.

Les dépenses faites pour cette reconstruction 1528-29, sont aux archives de l'Etat de Neuchâtel, liasse D<sup>o</sup>. 28. Ces réparations sont ordonnancées par les deux cantons souverains de Berne et de Fribourg 1527-1530. D<sup>o</sup>. 29. (7 actes.)

Les *Annales de Boyve* (I, p. 137), disent que le seigneur d'Olleyres donna à l'abbaye de Fontaine-André le droit de patronage de l'église de Meyriez. C'est une de ces erreurs dont Boyve est coutumier. Pierre d'Oleyres n'a donné que l'avouerie de cette église, en 1239 ; le droit de patronage de l'église a été conféré à l'abbaye de Fontaine-André par les seigneurs d'Avenches en 1289 (voir ci-dessus).

En 1531, les bourgeois de Neuchâtel détruisent les autels et les images de l'abbaye de Fontaine-André<sup>1</sup>.

En 1536, le Conseil de la ville de Neuchâtel donna un acte à Louis Colomb, abbé de Fontaine-André, qui était bourgeois de cette ville, originaire de Cernier (Val de Ruz), par lequel il lui permettait de venir en ville, pour entendre la parole de Dieu, mais non en longue robe, si ce n'est lorsqu'il paraîtrait devant la princesse (Jeanne de Hochberg 1503--1543) et qu'on ne souffrirait pas qu'il fût attaqué ni outragé.

Le 3 mai 1538, Jeanne de Hochberg, qui détenait complètement sans doute Fontaine-André depuis 1531, vendit cette abbaye aux quatre ministraux de la ville de Neuchâtel, avec réserve de rachat perpétuel.

Le 7 mai 1539, l'abbé Louis Colomb mourut à Fontaine-André (il laissa une fille illégitime, Louise, dont Jean Favargier, de la Favarge, fut héritier). Il était collateur des églises de Cressier, Fontaines, Motier en Vully et Meyriez.

<sup>1</sup> Le 22 mai 1530, Farel avait introduit la Réformation à Meyriez, et les frères de l'Ordre des Prémontrés quittèrent la paroisse en emportant avec eux tout ce qui leur fut possible. A Morat, la Réformation fut introduite le 7 janvier de la même année déjà par la majorité des votants de la population. (Voir Engelhardt *Statistisch-historisch-topographische Darstellung des Bezirkes Murten*, Bern 1840.)

Par suite de cette mort, l'abbaye retourna entre les mains de la princesse qui l'amodia avec toutes ses dépendances, biens et revenus à un bourgeois de Neuchâtel, à condition qu'il maintiendrait tous les bâtiments que le défunt abbé avait fait réparer peu avant la Réformation ; il avait fait même mettre ses armes sur la plupart des portes. Comme il y eut plusieurs moines et chanoines qui embrassèrent la religion réformée, la communauté se trouva presque du coup vouée à l'extinction. Louis Colomb avait entretenu plusieurs religieux jusqu'à sa mort ; quand celle-ci survint, ils furent obligés de quitter le monastère.

#### VISITES PASTORALES DU 22 MAI 1417 ET DU 27 AOUT 1453.<sup>1</sup>

Les visiteurs de 1417 trouvent à l'église paroissiale de Meyriez tout bien en ordre. Le curé est un religieux de Fontaine-André, Jean d'Abry ; il ne garde pas la résidence, mais se fait remplacer pour la desservance par dom Pierre Prior. A Meyriez, l'évêque italien qui fait la visite avec le grand chantre de la cathédrale de Lausanne, au nom de l'évêque Guillaume de Challant, est victime d'un accident ; il tombe de cheval et se démet un pied. Il est obligé d'interrompre quelque temps ses visites ; nous le retrouvons à Berne le dimanche après la Pentecôte.

Les visiteurs de 1453 sont Mgr François de Fuste, franciscain, évêque de Grenade (Espagne), vicaire général de notre évêque Georges de Saluces, et Henri d'Alibertis, abbé de Filly (Savoie), accompagnés du secrétaire Robert de Neschel. Le protocole de la visite ne nous apprend rien, contrairement à ce qui est dit pour la plupart des autres églises, sur l'état des revenus du bénéfice, ni sur le nombre de feux ou d'habitants. Le curé est un religieux de Fontaine-André qui garde la résidence, mais son nom n'est pas donné. Les visiteurs ordonnent : 1<sup>o</sup> de faire le *ciborium*, soit la niche ou petite armoire du Saint Sacrement, dans le mur du chœur, à gauche du maître-autel, de bien en envelopper l'intérieur d'étoffe et de l'orner des mêmes peintures symboliques qu'ailleurs ; 2<sup>o</sup> de se procurer un petit vase pour porter le Saint Sacrement aux malades et une navette pour l'encens ; 3<sup>o</sup> de laisser jour et nuit la lampe allumée devant le Saint Sacrement ; 4<sup>o</sup> de se procurer deux

<sup>1</sup> Renseignements dus à l'obligeance de M<sup>r</sup> l'abbé Ducrest, sous-bibliothécaire.

chandeliers en bois, ferrés et peints ; 5<sup>o</sup> de repeindre la tabelle que l'on fait circuler pour le baiser de paix ; 6<sup>o</sup> de faire dans le mur, à droite du maître-autel, un petit lavoir avec bassin pour que le prêtre puisse s'y laver les mains avant la messe, et d'y mettre un linge approprié ; 7<sup>o</sup> de faire une petite croix que le curé fait porter devant lui quand il va visiter les malades ; 8<sup>o</sup> d'arranger les verrières de la fenêtre du chœur ; 9<sup>o</sup> de ne pas laisser les cloches là où elles sont, mais de leur trouver une autre place ; on ne devra plus les sonner près du maître-autel, car les cordes gâtent l'autel ; 10<sup>o</sup> de fermer comme il faut la porte qui est près du maître autel et d'y mettre une nouvelle serrure ; 11<sup>o</sup> de mettre aux quatre coins du cimetière une croix en bois ou en pierre de neuf pieds de haut et de fermer le cimetière pour empêcher les animaux d'y entrer ; 12<sup>o</sup> de faire un inventaire de tout le mobilier de l'église et un livre de grosses ou reconnaissances de toutes les rentes du bénéfice.<sup>1</sup>

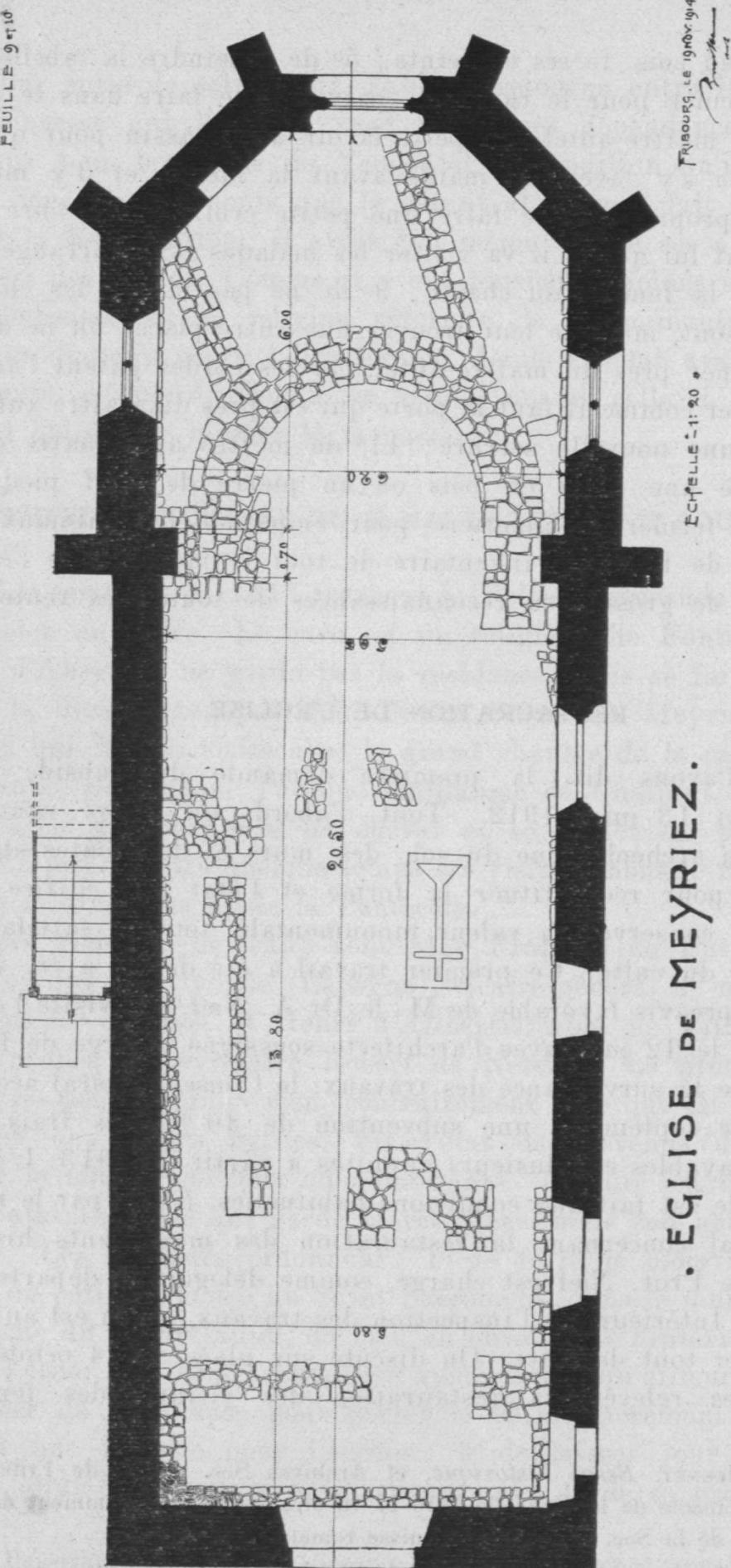
#### RESTAURATION DE L'ÉGLISE.

Nous l'avons dit, la première demande du subside fédéral date du 13 juin 1912. Tout d'abord, un relevé exact et l'exploration archéologique du sol, des murs et des voûtes étaient nécessaires pour reconstituer la forme et l'état de l'édifice primitif et lui conserver sa valeur monumentale, tout en satisfaisant aux besoins du culte. Ce premier travail a été devisé à *fr. 4200*.

Sur le préavis favorable de M. le Dr A. Næf, qui visite l'église de Meyriez le 12 juin avec l'architecte soussigné, chargé de la direction et de la surveillance des travaux, le Conseil fédéral accorde, à la fin de septembre, une subvention de 40 % des frais, soit *fr. 1680*, payables en plusieurs annuités à partir de 1913. L'octroi de ce subside est fait aux conditions habituelles, fixées par le règlement fédéral concernant la restauration des monuments historiques. M. le Prof. Næf est chargé, comme délégué du département fédéral de l'Intérieur, de l'inspection des travaux, qu'on est autorisé à commencer tout de suite. On discute sur place, le 14 octobre, la question des relevés, la restauration des vitraux des fenêtres

---

<sup>1</sup> Voir JEUNET, *Essai historique*, et Archives Soc. d'hist. de Fribourg I, p. 260. Le protocole de la visite de 1416-17 va être publié incessamment dans les Mém. et Doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande.



• EGLISE DE MEYRIEZ.

Fig. 3. — Plan de l'église de Meyriez et relevé des fouilles.

A remarquer : à l'entrée du cheur l'abside romane semicirculaire ; au fondations de l'ancienne é-

latérales du chœur qui datent du milieu du XVI<sup>me</sup> siècle, et la restauration de la fenêtre du fond du chœur, pour laquelle on fera un projet de vitrail en prenant comme sujet le baptême du Christ. Vu l'avancement de la saison, les travaux d'exploration sont renvoyés au printemps de l'année 1913.

*Janvier 1913.* — On commence les relevés de l'édifice actuel, qui sont continués pendant les mois suivants. Le plan que nous donnons ci-joint (Fig. 3), avec une indication des anciens murs mis à jour par les fouilles de 1913 nous oriente suffisamment, avec les vues de la petite église, sur l'importance du monument. Ajoutons que la longueur de la nef romane est de 15,12 m. à l'extérieur, façade latérale Sud, jusqu'au premier contrefort du chœur gothique reconstruit, d'après les documents, en 1528—29 ; la largeur prise à l'extérieur, sur la façade principale, entrée pignon Ouest, est de 7,20 m. Le chœur a 7,25 m. de longueur extérieure sur 7,80 m. de largeur ; les six contreforts du chœur ont 0,60 m. de largeur sur 0,65 m. de saillie.

*24 mars.* — Commencement des relevés photographiques qui se poursuivent pendant les travaux d'exploration archéologique. Ceux-ci ont lieu à partir du 8 avril et sont confiés à l'entrepreneur Gottfried Lerf, fils, à Morat ; ils sont exécutés en régie à raison de fr. 0,70 l'heure de maçon et de fr. 0,50 l'heure de manœuvre. Les ouvriers procèdent d'abord au décrépissage des façades, en commençant par la façade Sud, à partir de l'angle S.-O. de la nef. A l'intérieur, on enlève les anciennes stalles, toutes en sapin, sans valeur artistique quelconque, puis le plancher du fond du chœur, qui est en fort mauvais état. C'est au chœur que les fouilles commenceront. Toutes les précautions sont prises pour la conservation et la sécurité des intéressants vitraux des fenêtres latérales, de même pour la préservation de la chaire en chêne à l'entrée du chœur, côté gauche, et celle des fonts baptismaux, en calcaire de Neuchâtel, servant de table de communion ; comme la chaire, ils méritent d'être conservés.

*Mercredi 16 avril.* — L'artiste peintre Ernest Correvon, de Chamblaines sur Pully, près Lausanne, bien connu par la restauration des fresques de l'église et du cloître d'Hauterive, de celles de l'église Saint-Jean et des fontaines de Saint-Pierre et de Saint-Jean dans notre ville, et par de nombreux autres travaux

exécutés dans le canton de Vaud, à Chillon, à Lausanne (cathédrale, château, etc.,) et à Rome (chapelle de S. Pellegrino rendue à la garde Suisse), est appelé à Meyriez pour discuter la question du déplâtrage des murs intérieurs et des voûtes et celle de la décoration intérieure.

A 20 cm. au-dessous du vieux plancher en bois, on mit à jour un ancien carrelage en terre cuite, planches carrées de 21 cm. de côté et 3,5 à 4 cm. d'épaisseur ; le plancher lui-même reposait sur des solives en sapin de 15 cm. de hauteur, complètement pourries, entre lesquelles était un remplissage de gravier. On décida de remplacer le carrelage, après les fouilles, par un dallage en simili pierre, imitation calcaire jaune de Neuchâtel, rappelant la pierre de taille des encadrements des fenêtres, les nervures des voûtes du chœur, etc. Fut discutée également la question de remplacer la fenêtre moderne à cintre surbaissé, de 1,18 m. de largeur et 1,90 m. de hauteur, façade latérale Sud de la nef, côté de la tribune de l'orgue, par une fenêtre ogivale en harmonie avec l'autre fenêtre de la même façade, côté du chœur.

5 mai. — Visite officielle de l'architecte, accompagné de M. le pasteur Derron, qui s'est toujours occupé, avec beaucoup de dévouement et de compétence, de la surveillance directe des travaux. On constate que le décrépissage et le rejoignement de la façade Sud de la nef sont terminés ; les ouvriers ont mis à jour complètement l'intéressante corniche supérieure, en briques cuites, qui court le long de la nef, immédiatement au-dessus de l'avant-toit cintré saillant de 40 cm. Cette corniche a une hauteur de 36 cm. et se compose d'un bandeau supérieur de 6 cm. de hauteur et de 10 cm. de saillie, et de trois assises de briques de 4 cm. de saillie et 6 cm. de hauteur, à redents, et séparées du bandeau supérieur par une assise intermédiaire, en briques également, comme toute la corniche, posées en pointe et de 9 cm. de hauteur. Les briques saillantes de l'assise inférieure, larges de 13 cm., ont 45 cm. d'axe en axe ; cela nous donne un vide de 33,5 cm. entre les briques de l'assise inférieure, 17,5 cm. environ entre celles de la seconde assise, et près de 8 cm. entre celles de la première assise. — Cette corniche originale sent l'influence savoyarde et trahit des réminiscences lombardes : on la retrouve volontiers dans les constructions savoyardes de la vallée de la Broye, église de Montagny-Tours, châteaux d'Estavayer, de Surpierre, etc. (Voir Fig. 4.)

Les murs de la nef sont composés, ainsi qu'on a pu facilement le constater après le décrépissage extérieur, le déplâtrage et le décrépissage intérieur, de petits moellons assez réguliers, disposés par

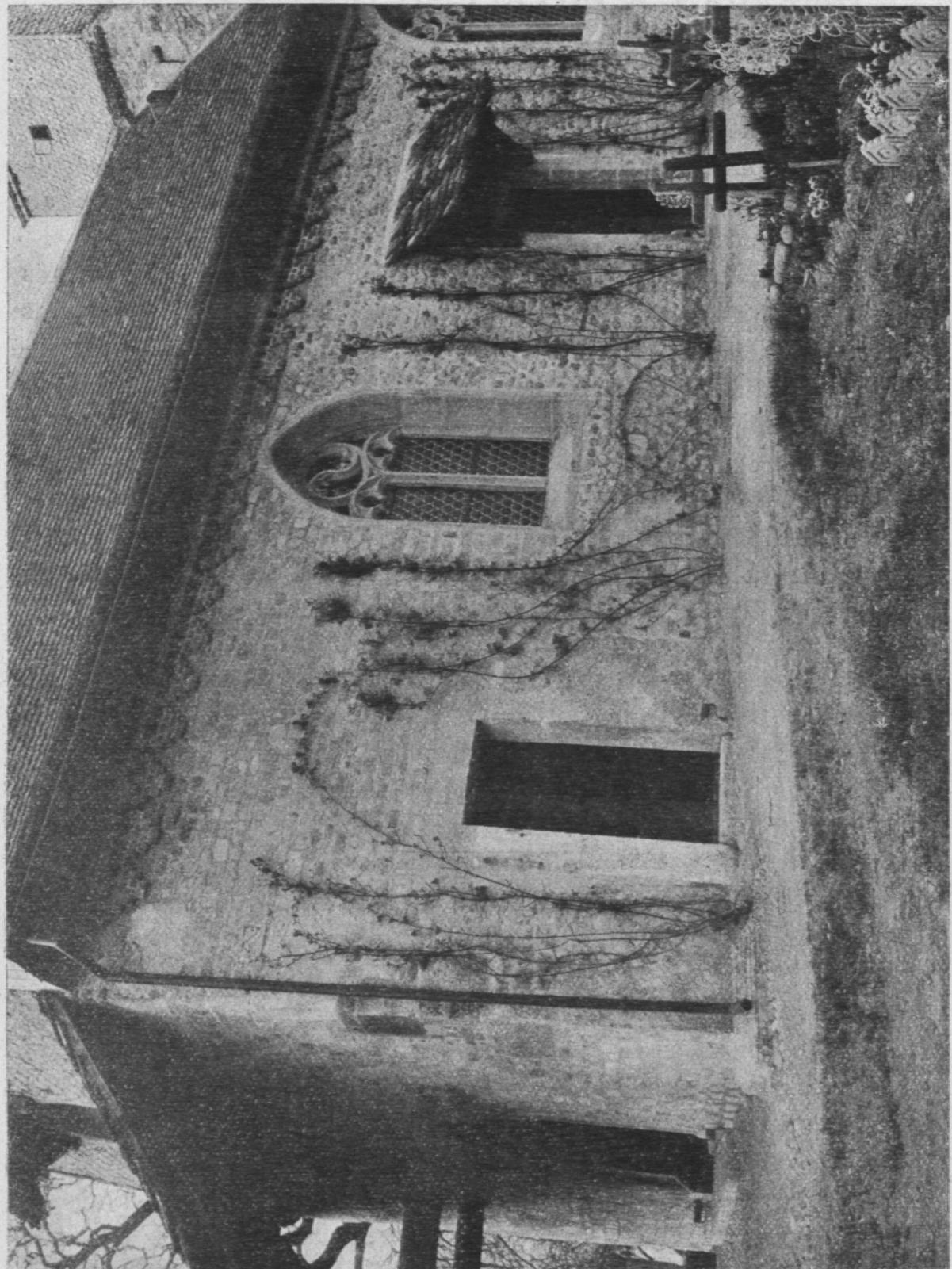


Fig. 4.

assises horizontales de 10 à 12 cm. de hauteur maxima, et liés par un mortier de chaux grasse. Tous ces moellons, en calcaire du Jura et grès dur, sont colorés très différemment ; quelques-uns même, plus ou moins calcinés, ont dû provenir de murs incendiés ; ce sont sans nul doute des matériaux d'anciennes constructions romaines démolies. C'est le petit appareil romain, très caractéristique, que nous retrouvons dans les murs d'enceinte d'Avenches et qui provient sans doute des ruines de cette cité. Le rejoignement du moellonnage, laissé apparent sur la façade Sud de la nef, comme plus tard sur les autres façades, est exécuté au mortier de ciment. (Fig. 4).

Voici l'ancienne nef romane dans laquelle on distingue très bien, vu la différence d'appareil, les transformations subies plus tard, probablement en 1528—29, en même temps que la reconstruction du chœur, telles que la porte d'entrée principale Ouest, qui est ogivale, la porte d'entrée latérale Sud, au milieu de la nef, et la fenêtre ogivale Sud de la nef, côté du chœur ; enfin les transformations plus modernes, soit la porte d'entrée latérale Sud de la nef, au fond de l'église, pour l'accès à la tribune de l'orgue, et la fenêtre à cintre surbaissé devant cette tribune. (*A suivre*).

---